L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 18 MAI 1890.

PETITES ANNONCES.

GRAND assortiment d'articles religieux—Spécialités pour 1 première Communion, chez Mme Jacob, 17 Baronne.
8 jnn—30nn

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim

A enseigne française, espagnole et allemande (au collège de Dolbear) No 903 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise aux étrangers par une nouvelle méthode. Conversation. Par de classe. Leçons particulières. Prime et moyenne. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 9 avril—

ON DEMANDE.

UNE femme, âge moyen, pour prendre charge du ménage d'un veuf ; y faire tout travail de maison. S'adresser avec recommandations, lettre D, à ce bureau. 16 mai—1f

UNE jeune fille française pour coudre et faire le ménage. S'adresser, 1529 rue St-Charles. 18 mai—1f

A VENDRE.

50 PONIES du Texas, 14 à 15 mains, domptés et non domptés, au Mechanics' & Traders' Exchange, coin Washington et Rampart. mai 17—1 com

UNE machine à vapeur portative avec bouilloire, de la force de 15 chevaux, montée sur roues, presque neuve, n'ayant servi que 15 jours ; 2e pompe à rotation de Hedé, 30 à 40 c. ; ayant une décharge de 8 pouces, avec coudes et longueurs de tuyaux extra. G. A. Lanaux, 71 et 73 rue Deraturt. 14 mai—2 sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Geo. W. Bairnsfather

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,524—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme veuve Mary Jane Bairnsfather, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

16 mai—18 23 27

Succession de Frank B. Coffroth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,190—Division —. Attendu que John R. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank D. Coffroth, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

17mai—17 21 25

Succession de Mme Rosalie Leitch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 28,555. — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Joséphine Villeret, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

14 mai—14 18 23

Succession de Henry Joseph Hattier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28 241—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme veuve Henry Joseph Hattier, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

14mai—14 18 23

Succession de Félix Spranley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28 827—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Joséphine Spranley, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

11 mai—11 16 20

Succession de Zachary Taylor Heap

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,431—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James McG. Heap, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

17 mai—17 21 25

Succession de Victoire Tio, veuve de Bercenant Brunétié.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28.985.— Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Vve Elisabeth Brunétié, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

17 mai—17 21 25

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans—No 27,268—Division B—W. H. Eckert vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers demandés dans cette affaire soit convoquée et tenue par devant Ferdinand Kirchner, notaire, le mardi 10me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., afin que lesdits créanciers arrangent les termes et les conditions sur lesquels la propriété abandonnée par l'insolvable dans cette affaire sera vendue, et toutes autres matières à être considérées par ceux qui pourront être nécessaires pour effectuer la vente et la dite propriété, et de régler cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 6 mai 1890.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

7 mai—7 22 30 juin

CRESCENT HALL

COIN CANAL ET ST-CHARLES.

NOUVELLE ORLEANS.

Un mot aux connaisseurs.

Les clients du Crescent Hall se rappellent sans doute le fort achat que j'ai fait du "G. M Hagan Whisky," du printemps de 1879, (par l'entremise de J. L. Hackett, de Louisville, Ky., qui représente la grande maison de whisky de W. M. Collins & Co., de cette ville), whisky qui était considéré comme supérieur à tout ce qui existait en ce genre en Amérique. J'ai encore en ma cave quelques-uns de ces whisky, et je crois que le bonne fortune de réussir à acheter très cette bonne qualité "Straight Hand Made Sour Mash" du printemps de 1890, que l'on s'accorde à reconnaître comme encore plus fin que le lot précédent, et que l'on peut avoir en telle quantité que l'on voudra au Département de Gros, 130 rue du Canal, ainsi qu'au Café.

5 mai—1m

J. A. WALKER.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wilber, Miller & Wilber vs. Emile D. Aron—No 28,166.

Max Weiss vs. le Même—No 28,165.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi délivrés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le terme non échu du bail pour le lot et les améliorations qui s'y trouvent, situés au coin nord-est des rues Canal et Rocain, dans le Deuxième District de cette ville, étant le No 227 rue du Canal, le dit bail énumérant un loyer de $60 par mois, payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1890.

Et au cas que le dit bail ne serait pas vendu, il sera vendu à la vente de la jouissance du dit local jou jour de vente jusqu'au 30 septembre 1890.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

13 mai—13 16 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées formant une île située entre les rues Cadiz et Constance, dans le carré d'îlet borné par les dites rues et les rues Laurel et Prytanée.

Jos. A. Dare vs Henry Weiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,885—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 juin 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux terrains avec toutes les améliorations qui y trouvent, situés dans le Sixième district de la Nouvelle-Orléans; dans le carré d'îlet No 176 borné par les rues Valence, Constance, Cadiz et Laurel et désignés comme les termes Nos 19 et 20 sur un plan de John F. Braun, voyer, daté du 12 janvier 1882, les dits terrains se touchent et mesurent, chacun, trente pieds de façade rue Constance, sur cent vingt-six pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le terrain No 19 forme l'angle des rues Cadiz et Constance. Etant la même propriété acquise par le défendeur, par achat du moulin à coton Lee, par acte de partage André Moro, notaire, le 22 mai 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

6 mai—6 13 20 27—juin 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. S. Whitaker vs J. J. O'Connor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,058—En vertu d'un writ de fieri facias à moi délivré par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 27 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain dans le Premier District, borné par les rues Tonnelle, Dryades, Perdido et Poydras, mesurant, au pieds français, 30 pieds de façade rue des Remparts, sur 69 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié la plus proche de la rue Perdido, du terrain No 4, acquis par Mme Mathilde Martin, épouse de John J. Joyce O'Connor, autorisée par ses époux, d'Auguste Marchal, par acte passé pardevant André Hero, jne, notaire, le 18 octobre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

25 avril—25—mai 2, 9, 16, 23, 27.

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'office formant l'angle de la rue du Canal.

Spécialisme de soins genre dame

COMMODITÉS

le remorst de leur art.

Pose de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue,

PRES DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1889.

Venez examiner mes modèles, vous inférieur de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux rendeurs supérieure.

25 août—

TIRAGE SEMESTRIEL,

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 17 JUIN 1890.

GROS LOT:

$600,000

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu régulièrement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu le dernier mercredi de chaque mois, en plein public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

E. H. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Nous certifions que les Directeurs signent tous les tirages mensuels et surveillent de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne les tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. BEAUREGARD
J. A. EARLY

COMMISSAIRES.

PAR DE DOUZE DIXIÈMES DE BILLETS, $10 ; Quarante-Cinquièmes de Billet, $2 ; Quarantièmes de Billet, $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$600,000,	cotés	$600,000
1 Lot de	200,000,		200,000
1 Lot de	100,000,		100,000
1 Lot de	50,000,		50,000
2 Lot de	20,000,		40,000
5 Lots de	10,000,		50,000
10 Lots de	5,000,		50,000
25 Lots de	2,000,		50,000
100 Lots de	600,		60,000
200 Lots de	600,		120,000
500 Lots de	400,		200,000
2,155 Lots			$1,520,000

PRIX D'APPROXIMATION :

100 Lots de	$1,000, cotés	$100,000
100 Lots de	500,	50,000
100 Lots de	400,	40,000

PRIX TERMINAUX.

900 Lots de	$200, cotés	$180,000
900 Lots de	100,	90,000
2,144 Lots		$1,920,000

Ou demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, et pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser en envoyant. Votre écriture devra être clairement et le Signature lisible. On n'aura rien au service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plus.

IMPORTANT.

Remise par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres enregistrées. Mandats courants par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lné.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,

New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le gouvernement de l'Etat les tient GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les profits, inscrits dans ses rapports, sont régulièrement publiés par les tribunaux les plus élevés. Décisions rendues sur demande pour et des plus sûres.

Mandats de Poste, Express Money Orders et Traites de la Plus petite coupure d'un billet dans la Compagnie Etrangère. Tout billet offert en notre pays à un prix modique est contrefait ou volé.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lné.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,

New Orleans La.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Propriété Sulphur Spring

Bien améliorée et cultivée,

Et deux morceaux de terre attenants.

Pâturage et terre de bois pour construction, près de Covington, Lne.

A l'encan pour du crédit.

Succession d'Adam Thomson.

No 27,679.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 12 mai 1890, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur, à savoir—

1e La propriété Sulphur Spring, située à à peu près deux milles au nord de la ville de Covington, dans la paroisse St-Tammany, Lne, étant une partie de la Section 37 Township 8, Sud du Range 11 Est, ayant à peu près 338 47/100 acres, borné au Nord à l'Est par la rivière Bogue Falaya et à l'Ouest par le chemin de Fer ; Ces terres sont toutes entourées et en partie cultivées en canne à sucre, maïs et avoine, ayant à peu près 25 acres en plant de cannes et quelques arches. Il y a une grande sucrerie avec chaudières, machine, moulin et équipage, grange écurie, hangar à fourrages, cabanes pour travailleurs, etc., face au chemin Covington, la principale avenue. Il y a deux cottages et vis-à-vis le centre une maison de fermier et un cottage séparé. Il y a sur le terrain trois sources dont deux desquelles sont sulfureuses et une ferrugineuse, cette dernière est entourée d'une jolie et grande fondation en brique, elle est capable pour une grande bâtisse. Ces jolies sources sont renommées dans tous le Sud pour leurs propriétés médicinales et curatives. Les eaux communications avec la villa sont constantes et rapides.

2e Le morceau Graing touchant au terrain ci-dessus et faisant face au Lac Pontchartrain Les Ferry, ayant à peu près 322 53/100 acres et presque tout défriché et enteuré, traversé par la (Mille et North Branches) sur ce terrain il y a un grand puits ou source minérale. Le terrain forme une partie de la section 37, Township 6 South Range 11 East, ayant à peu près 640 acres de terre presque tout en bois pour construction, ayant une grande façade sur la rivière Bogue Falaya, et est traversé par deux chemins de fer à Covington et la Mle Branche

Conditions—La moitié en plus comptant, au gré des acquéreurs, la balance des prix respectifs de l'adjudication à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt à un et deux ans, au jour de la vente, en billets des acquéreurs, portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de l'adjudication, jusqu'à maturité et jusqu'à parfait paiement, avec le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'assurance de toutes les améliorations à la charge des acquéreurs et les billets et toutes les actes clauses usuelles de garantie, les acquéreurs assumant le paiement des billets et toutes les taxes pour l'année 1890 et devant dès le 1er juin 1890 payer cent pour cent au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Geo. Wolfe, Jno. Mailie, notaires.

19 mai—18 24 31—juin 7 14 21

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Schuyler B. Steers.

No 29,811—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Les deux tiers indivis d'action, titre et intérêt dans la résidence No 229 rue Première, coin Colisée.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, W. C. H. ROBINSON encanteur, bureau 164 rue de la Commune—SAMEDI, 31 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 29 avril 1890, Dossier No 29,811 pour le compte de la succession de Schuyler B. Steers, décédé, il sera vendu à l'encan—

Les deux tiers indivis d'actions, titres et intérêts d'un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième district de cette ville, connu sous le numéro quatre vingt neuf (429) et en partie dans le Faubourg Livaudais et dans l'îlet borné par les rues Colisée, anciennement Sauvage, Marais et Prytanée, et de la ruelle qui est désigné comme îlet numéro quatre vingt neuf, sur un plan original du dit Faubourg Livaudais, lot de terre No 9, 11 et 13 désignés par le No 2 sur un plan annexé à un acte passé pardevant J. B. Marks notaire en cette ville le 26 février 1841 et mesurant au pied français 127 pieds 6 pouces de front sur la rue Première sur 250 pieds de profondeur sur la rue Colisée anciennement Plaquemine entre deux lignes parallèles et ci-dessus à la rue Deuxième sur une façade de 127 pieds 9 pouces.

Les améliorations consistent en une confortable résidence de deux étages, avec un mansarde, grand corridor, vaste salon salle à manger et à peu près six chambres confortables, chambre à bain, cuisine etc. Le terrain est très vaste et planté de plusieurs magnifiques pieds de jolis arbrisseaux, de grands chênes, le vestiaire aristocratique, attrayant et près du chemin urbain Bayou Road.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1890 seront assumées par l'acquéreur, 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant N. B. Trist notaire

29avril—29 mai3 10 17 24 31

ANNONCE LEGALE.

Avis est ici donné qu'à la prochaine session de l'Assemblée Générale de la Louisiane, un projet de loi sera introduit pour amender et compléter à nouveau les dispositions une deux et trois de l'acte 84 approuvé le 10 juillet 1884, et ce, afin de permettre aux Etats-Unis et à la ville de la canne à sucre et du riz exigé pour l'irrigation de terres ou l'alimentation de machines pour pouvoir à la pose de tuyaux conduisant l'eau du lac vers les lieux nécessitant des drains, tuyaux et autres conduits ; et, relativement à cela, décrétant la création d'une commission d'irrigation, composée de quatre commissaires et des commissaires d'irrigation, définissant leurs devoirs et leurs pouvoirs et créant un fonds d'irrigation et prescrivant un bureau de l'Etat, et imposant une taxe sur tous les conduits, etc., traversant les levées publiques ou postes dessous.

6 mai—6 10 15 18 24

J. P. SARRAZIN TOBACCO CO.

"Limited,"

Ces fabricants, 91 et 93 Charires, sont prêts à fournir au commerce toutes les marques populaires de tabac à fumer, à prices et choices aussi bonnes et égales, de la vieille fabrique de J. P. Sarrazin.

Tous nos articles sont garantis et nous prions le public de venir examiner notre stock.

13 avril—1 an dim mer ven

COMPAGNIE D'ASSURANCES

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINOES, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET.
PIERRE POUTZ, H. GALLY.
D. FATJO, A. SCHREIBER.
CHAS. E. SCHMIDT, W. C. VINCENT.
JULES TUYES, H. LAROUSSINI.
GUS. PITOT, J. W. HINCKS.

24 Mv

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE CONTI, 84.

Ouverte de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mai 1890

Liste de publication.

Beaulfe, Aimé — Mlle Labasse, Marie Louise
Bénafort, Auguste
Chachignon, Paul Félix — Mme Malcoud, née Gerlier
Chassaigne, John — Marty, Jean
Chassagne — Périé, Etienne (Succession)
C. de la Lande, — Robbin Léonard (époux)
Faraldo, Hippolyte — Bichon, François
Feuillassier, Etienne — Binaut, Jacques
Fourraigné, Marie (épouse Paul Garrac) — Mme Roland, née Adeline Woods
Jean de Redouville, — Père Emilien
Labarière, née Marie Sellenet, Claude, dit Victoire
Veuve Labasse, Eugénie

LETTRES.

Mademoiselle Feyart — Georgeot, Maxime
Chambonnet, Félix

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à accuséter à mon vise des actes établis en Louisiane, en chargeant de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er mai 1890.

Le Consul,

PAUL DE-LAIDIE.

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans.

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité puissante, le cadre en fer fondu d'une seule pièce, système breveté, les cordes à boucle à double répétition, combinées en fer, équilibré pour la solidité de l'accord. Ces pianos, qui réunissent une velocité et une parité de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

H. GARDES, PRESIT. W. W. GERAULT, CASHIER

AMERICAN NATIONAL BANK

47 RUE DU CAMP,

Fait les affaires de banque en général et vend des chèques, en commun sur pied d'égalité, par terre et à Paris. Correspondant de l'Etat, d'Angleterre et du Continent européen.

14 juin—1an dim mer ven

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente à crédit

—DE—

Cinq îlets carrés et de Cinquante Terrains convenables pour y bâtir

Dans les Premier, Deuxième, Quatrième et Sixième Districts;

Le plus grand nombre des quels sont situés dans la banlieue Delachaise, près de l'Avenue de la Louisiane,

Les usines de la Compagnie de fabrication de glace et celles de la Compagnie de fabrication d'huile de coton, et sur

l'Avenue Peters, la rue Broadway et autres, à l'encan.

Succession de Mme Eléonore Pochelu, Veuve de Dominique Pochelu.

No 22,616.—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet. SAMEDI, 21 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, il sera rendu et signés dans la susdite affaire, le 29 avril 1890, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession, la propriété de très grande valeur, ci après décrite savoir:

PREMIER DISTRICT.

1e Une portion de terre dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Howard, Liberté, Calliope et Clio, étant la moitié du terrain No 16 et mesurant 14 pieds 6 pouces de façade, rue Howard, sur 112 pi de de profondeur. Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage désignée par le No 287 de la rue Howard.

2e Le carré d'îlet No 650 dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Perdido, Salcedo et Lopez, le canal Poydras. Le dit carré est subdivisé en 14 terrains qui mesurent ensemble 233 pieds 7 pouces 4 lignes de façade rue Salcedo, 233 pieds 5 pouces et 3 lignes de façade sur le canal Poydras, 208 pieds 8 pouces et 4 lignes de façade rue Perdido, sur 181 pieds 9 pouces et 5 lignes de façade rue Lopez.

3e Dix terrains formant presque tout le carré No 652 dans le premier district de cette ville, borné par les rues Canal, Gasquet, Salcedo et Lopez, et mesurant ensemble toute la façade rue Gasquet, de 203 pieds 1 pouces sur la façade sur la rue Lopez, de 319 pieds 8 pouces 6 lignes ; 20 pieds 2 pouces et 3 lignes de façade rue du Canal, au coin de la rue Lopez, 299 pieds 2 pouces et 4 lignes sur une ligne diagonale s'étendant vers les rues Salcedo et Gasquet, et 108 pieds de façade rue Salcedo, coin Gasquet.

Propriété du Deuxième District.

4e Un terrain dans le deuxième district de cette ville, carré d'îlet No 405, borné par les rues Gayoso et Canada, étant le terrain désigné comme le terrain No 14 et mesurant 31 pieds 6 pouces de façade rue Ste-Anne, sur 89 pieds 7 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de Gayoso et 89 pieds 9 pouces de profondeur de l'autre côté.

Propriété du Quatrième District.

5e Sept terrains dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet No 345 borné par les rues Jackson, Philip, Howard et Freret, désignés comme les terrains Nos 6 à 9 inclusivement, et se touchant tous et mesurant chacun, 27 pieds, 8 pouces et 4 lignes de façade rue Jackson sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Propriété du Sixième District.

6e Deux terrains dans le Sixième district de cette ville, carré No 176, borné par les rues Annonciation, Laurel, Delachaise et Aline, désignés par les Nos de 3 à 7, et 9, 10 et 19. Les deux ses du jour de la vente, en billets des acquéreurs, portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de l'adjudication, jusqu'à maturité et jusqu'à parfait paiement, avec le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'assurance de toutes les améliorations à la charge des acquéreurs et les billets et toutes les actes clauses usuelles de garantie, les acquéreurs assumant le paiement des billets et toutes les taxes pour l'année 1890 et devant dès le 1er juin 1890 payer cent pour cent au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Gustave Mercier, notaire.

19 mai—18 24 31—juin 7 14 21

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Elégante résidence avée de beaux terrains, coin Sud-Ouest des rues Prytanée et Troisième,

Faisant face aux résidences de MM. McStes, Parker, Behan et Brunswig.

A crédit.

Succession de Rodolphe Weeste.

No 29,945—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 2 mai 1890, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

1e Une certaine portion ou lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Carondelet, Charles et les rues Troisième et Quatrième, désigné comme l'îlet No 105 sur un plan dressé par B. Buisson en date du 5 mars 1852, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure 54 pieds, plus ou moins, de façade à la rue Prytanée sur 127 pieds de profondeur et face à la rue Troisième (formant l'encoignure), mesure anglaise.

2e Un certain lot ou portion de terre, situé dans le même îlet que le lot ci-dessus désigné, mesurant 42 pieds, plus ou moins, à la rue Prytanée, entre Troisième et Quatrième, sur une profondeur de 127 pieds et attenant au lot ci-dessus.

3e Un certain lot de terre situé dans le même îlet mesurant 32 pieds de façade à la rue Troisième sur 127 pieds de profondeur et attenant en arrière des îlots ci-dessus mentionnés ; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en cottage "Elizabeth hall" à deux étages à distance de la rue et des trottoirs, avec galerie en grillage en fer sur la devanture, un joli jardin, pelouse ombragée par des magnolias et des chênes, pavé Schillinger. La maison a un grand corridor central, de vastes salons, salle à manger, cuisine, chambre à coucher, chambre à bain cabinets d'aisance, etc. Une bâtisse attenante à du logement pour des domestiques ; plus loin sont écurie, remise, serres chaudes, etc ; le tout est en parfait état et forme l'ensemble d'une charmante demeure dans un fort agréable quartier.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste, si y en a, à crédit de un et deux ans, à partir du jour de la vente ; les paiements à termes portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à compter du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les billets seront garantis par l'un du vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue incluant la clause pénale de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les polices d'assurance sur la propriété devront être transférées à la Compagnie d'assurance de sécurité seront dans les billets. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de la dite propriété de cette année 1890, et feront un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Octave Morel, notaire, 3 1/2 rue Carondelet.

3 mai—3 5 10 17 24 31—juin 7

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District.

4e Un terrain dans le deuxième district de cette ville, carré d'îlet No 405, borné par les rues Gayoso et Canada, étant le terrain désigné comme le terrain No 14 et mesurant 31 pieds 6 pouces de façade rue Ste-Anne, sur 89 pieds 7 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de Gayoso et 89 pieds 9 pouces de profondeur de l'autre côté.

Propriété du Quatrième District.

5e Sept terrains dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet No 345 borné par les rues Jackson, Philip, Howard et Freret, désignés comme les terrains Nos 6 à 9 inclusivement, et se touchant tous et mesurant chacun, 27 pieds, 8 pouces et 4 lignes de façade rue Jackson sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Propriété du Sixième District.

6e Deux terrains dans le Sixième district de cette ville, carré No 176, borné par les rues Annonciation, Laurel, Delachaise et Aline, désignés par les Nos de 3 à 7, et 9, 10 et 19. Les deux terrains se touchent et mesurent comme suit :

Les terrains de 3 à 7, chacun, 30 pieds de façade rue Annonciation, sur 118 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les terrains 9 et 10, chacun, 30 pieds de façade rue Aline sur 118 pieds de profondeur.

Le terrain 19 mesure 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de façade rue Delachaise ; 30 pieds de largeur à l'arrière sur 121 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur de l'autre côté de la rue Annonciation, et 118 pieds 6 lignes de profondeur du côté du terrain 18.

10e Deux terrains dans le Sixième District de cette ville, carré No 156, borné par les rues Annonciation, Laurel, Aline et Foucher, désigné par les Nos 3 et 4, se touchant et mesurant chacun 31 pieds 3 pouces de façade rue Annonciation sur 115 pieds de profondeur.

11e Huit terrains dans le Sixième District de cette ville formant tout le carré d'îlet No 92, borné par les rues Tonnelle, Water, Fenelon et Général Taylor, désignés par les Nos de 1 à 16 et mesurant comme suit :

Les terrains Nos de 1 à 7 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Tchoupitoulas, sur 85 pieds de profondeur. Le terrain No 1 forme le coin des rues Fenelon et Tchoupitoulas. Le terrain No 8 mes re 28 pieds 8 pouces 6 lignes de façade rue Tchoupitoulas sur 85 pieds de profondeur et de façade rue Général Taylor, formant le coin des dites rues. Le terrain No 9 mesure 28 pieds 8 pouces et 11 lignes de façade rue Water ; 29 pieds 8 pouces et 6 lignes de largeur à l'arrière, sur 100 pieds de profondeur et de façade rue Général Taylor et forme le coin des rues Fenelon et Tchoupitoulas. Le terrain No